

Les bienfaits du crime : de la légalité illégale à la subversion de la société civile

À propos des travaux de Christian Geffray
sur le trafic de drogues et le crime organisé¹

Guilhem Fabre

« Je hais les criminels qui s'appuient sur les lois. » Cette phrase du surréaliste belge Louis Scutenaire me vient à l'esprit quand il s'agit d'évoquer les travaux de Christian Geffray sur un sujet aussi grave que le trafic de drogue et le crime organisé. Car c'est bien de l'institutionnalisation du crime dont il est question, de cette inhumanité programmée dont l'holocauste nazi et les camps staliniens sont les images exacerbées. Je parle ici volontairement des camps, car la lecture de l'*Essai sur le monde du crime*², dans lequel Chalamov évoque avec une répulsion vivace le rôle du milieu criminel dans la police des camps staliniens est présente à l'esprit de Christian Geffray quand il rencontre le milieu des trafiquants de cocaïne au hasard de ses pérégrinations amazoniennes, et que l'institutionnalisation du crime ne cessera dès lors d'accompagner sa démarche de recherche, dont le dernier thème est le génocide rwandais. Là encore, un autre livre résonne en lui avec force, celui des voix rassemblées par Jean Hatzfeld *Dans le nu de la vie*³, voix des victimes, alors qu'il cherche à explorer cette étrange alchimie qui a fait l'inhumanité de leurs bourreaux. « Le malheur », écrivait Simone Weil, « marque l'âme jusque dans ses tréfonds avec le mépris, le dégoût et même la haine de soi qu'en toute logique devrait susciter le crime, mais qu'il ne suscite pas vraiment⁴ ».

1. Ce texte se réfère aux articles de Christian Geffray publiés dans le cadre du programme international sur le trafic de drogues Unesco/UNODCCP (Office des Nations unies pour le contrôle des drogues et la prévention du crime) dont il a assuré la codirection scientifique de 1997 à 2001 : *Mondes en Développement* (Paris), 2000, XXVIII (110) ; *Revue internationale des sciences sociales* (Paris), septembre 2001, 169. L'ensemble de ses écrits a été publié sous une forme définitive en anglais, dans *Globalisation, Drugs and Criminalisation: Research from Brazil, Mexico, India and China in an International Perspective* (Paris-Vienne, Unesco/UNODCCP, septembre 2002, 4 volumes, dont un résumé), rapport disponible en entier sur Internet : <http://unesdoc.unesco.org/images/0012/001276/127644e.pdf>

2. Varlam CHALAMOV, *Essai sur le monde du crime*, Paris, Gallimard (collection Arcades, 30), 1993.

3. Jean HATZFELD, *Dans le nu de la vie. Récit des marais rwandais*, Paris, Seuil, 2000.

4. Simone WEIL citée dans William STYRON, *Le Choix de Sophie*, Paris, Gallimard (collection Folio, 2740), 1995 : 270.

C'est précisément dans ce face à face aventureux avec le monde du crime que Christian Geffray découvre non seulement la tolérance qui l'entoure, mais aussi l'incroyable *reconnaissance* dont il bénéficie. Il y a là l'aventure d'un terrain miné – tous ceux qui ont fréquenté Christian Geffray avant ou après ses missions sur le trafic de cocaïne en Amazonie peuvent témoigner des risques très réels qu'il encourait. Mais il y a là aussi l'aventure intellectuelle, le risque pris de cerner au plus près par la pensée une réalité déconcertante et même révoltante au regard de la morale courante. Cette lucidité aventureuse, au sens où René Char la voyait comme « la blessure la plus proche du soleil », évoque la réflexion de Gilles Deleuze dans un entretien : « dès qu'on s'aventure au-dehors du reconnaissable et du rassurant, dès qu'il faut inventer de nouveaux concepts pour des terres inconnues, les méthodes et les morales tombent, et penser devient, suivant une formule de Foucault, un "acte périlleux", une violence qu'on exerce d'abord sur soi-même. Les objections qu'on vous fait ou même les questions qu'on vous pose viennent toujours du rivage, et ce sont comme des bouées qu'on vous lance, mais pour vous assommer ».⁵

Cette réalité déconcertante et même révoltante que rencontre Christian Geffray, c'est celle de ce qu'on peut appeler les « bienfaits du crime » pour désigner la situation paradoxale qu'il découvre au fil de ses enquêtes dans le microcosme amazonien, et qu'il élargit au macrocosme de l'après-guerre froide dans son article « État, richesse et criminels » (cf. *supra* : 243), nourri des échanges avec des chercheurs d'autres terrains de recherches, en Inde, en Chine, au Mexique et en Afrique, dans le cadre du programme Unesco/UNODCCP/Drogues.

L'évidence que Christian Geffray découvre est d'une extrême violence, qu'il saura traduire au plus près par son style incisif, en relatant l'histoire de J.R., « trafiquant, voleur et député fédéral ». C'est l'histoire de l'institutionnalisation du crime, pas au sens où l'entendait Balzac quand il fait dire à Vautrin dans *Le Père Goriot* : « Le secret des grandes fortunes sans cause apparente est un crime oublié, parce qu'il a été proprement fait. » Non, il n'est pas question ici d'une fortune ou d'une richesse parmi d'autres, mais d'une richesse d'origine criminelle (le nombre d'homicides perpétrés par les réseaux de trafiquants en atteste), qui transforme le cours de la vie économique et sociale, qui agit à la façon d'une subvention, sa redistribution ou son allocation obéissant à l'autorité discrétionnaire d'un « hors la loi », ou plutôt d'un « criminel qui s'appuie sur les lois », en investissant le pouvoir politique qui donne accès au monopole de la violence sur un territoire donné.

5. Gilles DELEUZE, « Un portrait de Foucault », in *Pourparlers, 1972-1990*, Paris, Minit (collection Reprise, 6), 2003 (1990) : 140-141.

Loin d'apparaître comme entaché par les crimes qui ont ouvert la voie à son accumulation, l'argent illégal, en partie redistribué, apparaît aux yeux de ceux qui en bénéficient comme une manne, un bienfait. Dès lors, tout le processus de subversion de la société civile par le crime se met en œuvre. Un processus économique, tout d'abord : en tant qu'entrepreneur blanchisseur, le criminel a les moyens de réaliser le rêve de tout entrepreneur licite, qui est d'établir un monopole sur un territoire donné, puisqu'il est en mesure de neutraliser en douceur la concurrence avec la manne dont il dispose, « la promesse d'un bien », ou au besoin de la briser par la violence, « la menace d'un mal ». C'est la fameuse prime au blanchiment, qui permet à J.R. de monopoliser la commercialisation du café dans le Rondônia, comme elle permet aux parrains du nord de la Thaïlande de monopoliser les activités licites à partir de leurs monopoles illicites, établis sur de sanglants règlements de comptes.

Cette subversion de la société civile investit en même temps le champ symbolique et politique en créant une forme de légalité illégale, un brouillage de tous les anciens repères. La réussite purement matérielle ne suffit pas, elle resterait entachée de quelques obscurités. Pour les gagnants, les heureux, comme le soulignait Max Weber, il faut encore que ce bonheur soit *légitime*. Et c'est cette quête, cette soif même de légitimité et de reconnaissance qui conduit le trafiquant criminel à apparaître non seulement comme un bienfaiteur, mais aussi comme un *justicier*. En accédant au pouvoir politique, comme le lui autorise la vague actuelle de démocratisation dans le monde, au niveau local, régional ou même national, le criminel ou son représentant va plus loin qu'établir une légitimité clientéliste et parallèle. Il menace la légitimité même de l'État, qui est d'incarner un idéal de bien public sur la base du prélèvement, de la redistribution et du monopole de la violence qui les accompagne, en confisquant une part variable de cet État et de ces prérogatives, selon son emprise, au profit de ses réseaux clientélistes.

La conséquence directe de cette évolution, ou plutôt de cette involution, comme le montre Christian Geffray dans le cas du Rondônia, est l'émergence « d'un étrange phénomène de dissociation mentale », selon ses termes (« Social... », in *Globalisation...* : 1^{re} Partie : 46 sur le cd), qui conduit à bannir de la sphère publique, sous peine de représailles non écrites, toute allusion à la réalité criminelle d'un ordre légitimé, et à compenser ce bannissement par des discours exclusivement privés. Il s'agit donc d'une destruction insidieuse de la sphère publique. Cette stratégie de neutralisation des fonctions étatiques bien décrite dans ses différentes configurations par Christian Geffray (des criminels devenant

représentants de l'État ou des représentants de l'État devenant complices des criminels selon la nature des régimes, autoritaires ou démocratiques), ouvre une série de questions et plus généralement un nouveau champ pour une réflexion combative, à la mesure des enjeux du monde chaotique de l'après Guerre froide.

La première question d'importance qui se pose eu égard aux découvertes et au modèle d'interprétation proposé par Christian Geffray est de l'ordre du diagnostic. Assiste-t-on avec cet étrange phénomène de dissociation mentale entre la sphère publique et la sphère privée, bien connu des amateurs de pays bureaucratiques, à la naissance d'une nouvelle forme d'absolutisme éclaté, d'autant plus difficile à cerner qu'il est insidieux ? Assiste-t-on en somme, dans un certain nombre de pays, à une véritable prise de pouvoir de réseaux criminels au niveau local, régional, voire national ? Et si oui, comment utiliser ou adapter à cette réalité mouvante les outils conceptuels transmis par Christian Geffray pour cerner la dynamique du phénomène et les mutations qu'il engendre ? Et quelle est dans ce cas la validité du discours des organisations internationales sur la bonne gouvernance, qui, si l'on s'en tient aux analyses de Transparency International, ne prend pas du tout en compte la dimension criminelle de la corruption, le fait qu'elle ne constitue pas seulement une atteinte aux biens, mais qu'elle devient de plus en plus l'arme du crime.

La deuxième question découle de la première. Si on accepte la réalité de nouvelles formes de domination de réseaux criminels, créant de nouvelles formes de servitudes volontaires fondées sur une logique ouverte ou intériorisée de la *terreur* – comme il est noté à la fin du rapport d'enquête sur le Rondônia –, quelle peut être la résonance des analyses de Christian Geffray dans le monde de l'après 11 septembre 2001 ? Le terrorisme, dont les liens avec les réseaux du crime organisé et avec les États sont à la fois connus et à approfondir, n'est-il pas la forme exacerbée de cette nouvelle forme insidieuse de domination subversive et de servitude volontaire, alternant la promesse d'un bien et la menace d'un mal, sur un mode absolu cette fois ?

Ces pistes de réflexion montrent en tous cas l'actualité du parcours et de la pensée de Christian Geffray sur le monde du crime.